

LA LETTRE D'INFORMATION

de l'institut de pédagogie musicale et chorégraphique

N°1
 avril
 1990

ÉDITORIAL

En guise de baptême

Cette lettre d'information sur les activités de l'institut de pédagogie musicale et chorégraphique est-elle bien nécessaire, s'ajoutant à la masse de documentation diverse dont sont déjà encombrés les casiers des professeurs de musique et de danse qui enseignent dans l'institution scolaire, les conservatoires et les écoles, les associations et les cours privés? Est-il opportun d'élever un peu plus les piles de papier qui soutiennent certains coudes? Oui, dit-on à l'Institut où l'on souhaite deux fois l'an (avril et octobre) faire part des rencontres, des formations, des projets, des outils, des publications, conçus et menés à terme par une équipe décidée à contribuer efficacement à la rénovation pédagogique conduite sur tous les terrains aujourd'hui en France.

On se réjouira sans doute d'apprendre que les ouvrages édités par l'ipmc seront bientôt disponibles près de chez soi grâce à la SEDIM qui prend désormais en main leur diffusion. Notre catalogue éditorial remis à jour sera disponible dans chaque lettre et nous pouvons déjà annoncer, en plus de la revue *Marsyas* et de nouveaux numéros de la collection *Dix ans avec...*, la parution prochaine (1990) de trois ouvrages importants :

The structure of singing, ouvrage fondamental de Richard Miller sur la technique vocale, traduit par Jean-Marie Gouélou,

Répertoires pour le chant, catalogues accompagnés de commentaires et de conseils à l'usage des professeurs et des étudiants, par Jacqueline Bonnardot, Irène Jarsky, Roland Mancini et Jean Nirouet,

Méthodes et traités musicaux en France de 1660 à 1800, par Philippe Lescat, une mine de renseignements sur la pédagogie d'hier qui pourrait bien éclairer celle de demain...

Et puis surtout il faut savoir :

qu'une vaste et minutieuse enquête est actuellement accomplie sur tous les enseignements musicaux et chorégraphiques des douze pays de la CEE, et que le fruit de cette recherche sera disponible dès le début de 1991,

qu'un autre travail va commencer sur l'informatique musicale et la pédagogie,

que l'Institut ouvre ses portes lors de ses *JEUDIS* mensuels, lors de journées documentaires, et lors de stages organisés partout en France,

que le centre de documentation "vaut le détour",

et que l'Institut, au sein de la Cité de la musique de La Villette, est un lieu de dialogues et d'échanges où l'on a le droit de tout dire !

Alors, à bientôt...

Claude-Henry Joubert ■

LE CENTRE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

met à la disposition des enseignants de la musique et de la danse une documentation aussi complète que possible. Il rassemble les ouvrages, les partitions, les méthodes et les documents sonores et audiovisuels d'intérêt pédagogique. Tous ces documents sont consultables exclusivement sur place.

Le centre de documentation réunit progressivement :

- une collection exhaustive des ouvrages de pédagogie musicale et chorégraphique,
- une collection élémentaire

d'ouvrages de pédagogie générale et d'ouvrages de sciences humaines et sociales,

- des "usuels" (encyclopédies, histoires de la musique),
- des maîtrises, mémoires, thèses concernant d'une part la pédagogie musicale et, d'autre part, l'enseignement et la pratique de la danse,
- des traductions effectuées et publiées par l'ipmc,
- des revues musicales, chorégraphiques et pédagogiques,
- une collection exhaustive des partitions de musique contemporaine d'intérêt pédagogique,
- un fonds prioritaire de partitions de musique d'ensemble,
- des dossiers documentaires,
- des partitions contemporaines inédites,

- des enregistrements audio et vidéo,
- des catalogues, des listes, des adresses, des idées...

Conçu comme un point de rencontre et un outil au service de tous les acteurs de la vie musicale et chorégraphique, ce centre de documentation est ouvert au public qui peut y trouver non seulement une importante documentation mais encore un accueil orientant et facilitant ses recherches. ■

Renseignements :
 42 40 27 28 poste 1419
 Fermeture
 du 14 juillet au 20 août 1990





Ce répertoire raisonné de mille œuvres pour dix années d'étude comporte six étapes. On a voulu dissocier la première année d'étude ainsi que la dixième. Les autres sont associées deux par deux (2^e et 3^e, 4^e et 5^e, 8^e et 9^e). La neuvième année correspond sans doute à la classe de diplôme de fin d'études; en revanche, le répertoire proposé en dixième année est destiné aux (pré)professionnels. Dans chacune des six étapes, on trouvera onze rubriques :

- 1 - Exercices et méthodes
- 2 - Etudes
- 3 - Recueils
- 4 - Morceaux pour flûte et piano
- 5 - Concertos pour flûte et orchestre
- 6 - Flûte seule
- 7 - Duos de flûtes
- 8 - Ensembles
- 9 - Notation nouvelle
- 10 - Musique ancienne
- 11 - Divers.

Cet ouvrage est composé à partir des choix de trois éminents flûtistes et professeurs, Arlette Biget, Pierre-Yves Artaud, Nicolas Brochot. Ils ont fourni à l'Institut chacun selon ses convictions près de deux mille titres classés qu'il a fallu comparer, adapter, voire supprimer, car la matière dépassait les possibilités éditoriales de la collection.

Il y a un décalage entre répertoire et utilisation du répertoire : si ce travail peut donner des indications, des éclairages et des pistes en servant de base à une réflexion, il ne peut pas se substituer à la démarche du professeur. Cet ouvrage n'est en aucun cas une bible ou un manifeste, c'est modestement mais sûrement : un outil.

Prochaines réalisations : *10 ans avec... l'alto, la clarinette, la trompette, le violon.* ■



L'opéra pour enfants est une appellation très générale qui englobe une multitude de genres : il faut distinguer l'œuvre jouée pour les enfants de celle jouée par les enfants, et dans ce cas estimer si les adolescents ou les adultes peuvent ou doivent se mêler au concert. L'opéra pour enfants comprend autant de formes que l'opéra pour... adultes !

D'autre part, il existe deux sortes d'œuvres destinées aux enfants, celles qui nécessitent de la part des interprètes un travail de confection, d'instrumentation, d'improvisation ou même de « composition », et celles qui sont au contraire accomplies, totalement écrites, fermées.

Le promoteur de l'opéra ne doit pas s'égarer et doit raisonnablement choisir ce qui peut convenir à son projet. C'est l'un des buts de cette publication, réalisée par Lucie Allardet et Jean-François Claudel, que de l'aider dans son choix difficile.

Quelle que soit sa forme, que peut apporter une telle entreprise ?

- la dynamique d'un groupe au service de chacun (et non le contraire !)
- une formation de l'oreille, de la voix, du corps, du « corps en scène », des techniques musicales (lecture, culture, pratique instrumentale et vocale, responsabilité, création, etc...).

Mais, faut-il monter un opéra pour rendre la lecture rythmique plus gaie, faut-il travailler neuf mois pour faire jouer neuf cents enfants devant trois mille personnes ?

Ce nouvel outil que publie l'ipmc est bien dangereux ! On devrait songer à ne pas le mettre entre toutes les mains... ■



Composer (avec) des identités culturelles est une réflexion, une rêverie, comme disait Bachelard, sur le devenir de la musique et de son enseignement. Sans jamais quitter son point d'observation situé sur quelque colline dominant calmement les espaces musicaux présents et passés, Henri Pousseur cueille pour étayer son discours des éléments simples et quotidiens et les révèle au lecteur. Son voyage à travers le pentatonisme est un régal et l'on s'étonne, par exemple, de n'avoir pas saisi depuis toujours que l'échelle typique du blues pouvait être figurée et comprise comme l'imbrication de deux (ou trois) échelles empruntées effectivement en alternance par les mélodies.

Les relations entre musiques "savantes" et populaires font partie des thèmes souvent travaillés par Pousseur qui s'interroge sur la perte, le délabrement ou même la "suspension" volontaire pure et simple au XX^e siècle des principes les plus généraux qui ont assuré la cohérence du langage commun pendant des siècles alors que ces mêmes principes restaient opiniâtrement opérants dans les musiques populaires. Il imagine ou plutôt décèle entre ces attitudes, à première ouïe opposées, quelques éléments de solidarité et par conséquent de connivence stratégique. Poser ces problèmes, c'est poser le problème de la création contemporaine et tenter de cerner l'identité de ces compositeurs "d'avant-garde" qui avaient accroché leur wagon à la locomotive "Webern". Le rôle du compositeur n'est plus celui "héroïque" du XIX^e siècle ; c'est davantage aujourd'hui un rôle d'obstétricien (ou d'agriculteur) que de demiurge.

Pousseur est un homme de lumière, un homme de l'ascension, de la verticalité, un orphique. Il propose (et derrière lui passe amicalement l'ombre ténue de Charles Fourier) l'immense réservoir des musiques de l'humanité comme terrain privilégié à une expérimentation de comportements "harmoniques" dont les leçons pourraient bien jouer le rôle de précipitation et nous ouvrir l'horizon d'un avenir plus respirable.

Cl.-H. J. ■

MARSYAS

Revue trimestrielle de pédagogie musicale et chorégraphique éditée par l'ipmc. Chaque livraison comprend un dossier (analyse, improvisation, écriture de la danse, formation des formateurs, nouvelles technologies etc.) et des rubriques variées : méthodes (le piano, le serpent, les cordes), sciences (psychologie, perception, acoustique, anatomie), références (Michaux, Bernanos, Balzac, Mondrian, Claudel) ...

Le berger Marsyas, originaire de Kélaïnai en Phrygie où résida Dionysos et son cortège de satyres et de silènes, passe pour l'un des premiers joueurs d'aulos que Platon nomme "instrument de Marsyas". Il aurait en outre inventé la syrinx, le double aulos et l'harmonie phrygienne. Il défia un jour Apollon ! L'aulos rustique défiait ainsi la lyre sacrée. Apollon vainqueur attachait Marsyas à un pin et l'écorcha vif. Une autre version nous dit que le roi de Phrygie, Midas, qui arbitrait le concours, aurait déclaré Marsyas vainqueur et se serait vu, pour cela, affublé d'oreilles d'âne...

Les villes libres de Rome conservaient sur leur place publique une effigie de Marsyas souvent confondu avec un satyre et représenté avec des oreilles de faune et une queue de silène. Cette statue était le symbole de leur indépendance et de leur autonomie...

Nous ne saurions nous prononcer aujourd'hui sur l'exactitude des faits et gestes attribués à notre ancêtre Marsyas musicien, pédagogue et satyre. Disons simplement que nous plaçons à l'ombre de sa détermination et de sa liberté de pensée et d'expression cette revue qui porte son nom et qui veut en être digne. ■

Dossiers Marsyas 1990

n° 13 chœurs (mars)

n° 14 les cuivres (juin)

n° 15 la création pédagogique (septembre)

n° 16 le corps qui pense (décembre)

TROIS MOTS SUR LA FORMATION À L'IPMC

Objectifs

Faire passer des idées. Donner des exemples aux régions, aux départements, aux communes, aux établissements d'enseignement. Suggérer. Conseiller sur les objectifs, les contenus, l'organisation. Mettre en avant des thèmes (pédagogie de groupe, musique médiévale, etc). Attirer l'attention sur des contenus ou sur des formateurs.

Moyens

- **Participer** comme invité à une réunion ayant trait à la formation
- **Aider** à la conception et à la réalisation d'actions de formation organisées par des tiers
- **Concevoir un plan de formation** pour une école, une ville, un département, une ou plusieurs régions.
- **Intervenir** dans un stage, un colloque, une réunion
- **Réaliser des stages** des colloques des journées d'information et de réflexion
- **Publier et diffuser** des comptes rendus, des informations, des enquêtes, des réflexions.

Documentation

Réunir au centre de documentation de l'Institut des informations exhaustives concernant les actions de formation en France et à l'étranger (en particulier en Europe). Ces informations devraient faire l'objet de deux publications (France et Europe) au cours du premier trimestre de 1991. ■

LES JEUDIS DE L'INSTITUT

Une fois par mois, le JEUDI, l'ipmc organise une rencontre pédagogique, de 14h30 à 17h30, à la Villette.

Ces rencontres s'adressent à tous les acteurs de la vie pédagogique musicale et chorégraphique en France et sont organisées en liaison avec la Direction de la musique et de la danse qui y participe systématiquement. Il s'agit de donner l'occasion d'un face à face entre les spécialistes d'un secteur et les responsables de l'enseignement en France, grâce à une table ronde d'une heure et demie suivie d'un débat.

Renseignements : Cécile Guieux, poste 1422

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

● avril, JEUDI 26
solfège et solfèges

• *du solfège à la formation musicale* par **Odette Gartenlaub**, présidente de l'Association des professeurs de formation musicale, professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (préparation au CA de Formation musicale)

• *les positions de la Direction de la musique et de la danse* par **Jean-Marie Gouélou**, inspecteur général de la Direction de la musique et de la danse

• *une formation musicale commune pour danseurs et musiciens* par **Henriette Canac**, professeur de Pédagogie de la formation musicale au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, au Conservatoire national de région de Boulogne chargée de mission par la DMD pour la Formation musicale des danseurs

• *SOL-FA, principes élémentaires* par **Claude-Henry Joubert**, directeur de l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique

● mai, JEUDI 17
jazz et enseignements

Désirs et besoins des musiciens de jazz. L'édition, vrai problème ! Quelles autres questions se posent aujourd'hui alors que les enseignements se développent ? avec **Henri Fourès**, inspecteur général, et **Jean Carabalona**, inspecteur principal.

● juin, JEUDI 14
rock et variété, un enseignement ?

"Ceci tuera cela", écrit Victor Hugo faisant allusion à l'imprimerie qui allait détrôner l'imagerie sculptée des cathédrales. L'enseignement tuera-t-il le rock ? La lecture empêche-t-elle la liberté ? L'oreille doit-elle s'éduquer ? Quel enseignement désire-t-on, propose-t-on ? et où ? et comment ? avec **Henri Fourès** et le **Centre d'information du rock**. .../...

EN PROJET

- l'économie de la musique
- musiques traditionnelles
- informatique musicale
- audiovisuel et pédagogie de la danse

LES JOURNÉES D'INFORMATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Deux thèmes ont déjà été abordés :

- les outils de la musique contemporaine pour ensembles
- la danse : ouvrages et outils disponibles

Prochain thème :

● **mardi 29 et mercredi 30 mai 1990**

nourrir une démarche pédagogique à partir des publications de l'ipmc
Cette journée permettra aux participants d'échanger des points de vue et de présenter leurs démarches pédagogiques.

(même programme les deux jours)

9 h 30 - 12 h ; 14 h 15 - 17 h 00

ipmc - salle Diderot,

Renseignements : Rosine Cadier, poste 1424 ■

LES JEUDIS DE L'INSTITUT (suite)

ECHOS

● février, JEUDI 22
audiovisuel et pédagogie de la musique

Les questions posées : "qu'est-ce qu'un outil pédagogique audiovisuel ?" et, "que réclame-t-on dans les écoles et conservatoires ?" s'adressaient directement aux professeurs et responsables pédagogiques. Pourtant, alors que commencent à s'ouvrir les départements "audiovisuel" dans les conservatoires, ce sont les "gens de l'audiovisuel" venus s'enquérir des réponses qui composaient la majorité d'une assistance concernée par le sujet plutôt sous son aspect "production".

Gérard Authelain, responsable du Centre de formation de musiciens intervenants de Lyon, centrât d'emblée la rencontre en préconisant le partenariat entre les deux "milieux" : les professeurs ne savent pas tout faire et doivent travailler avec des professionnels de l'audiovisuel.

Claude Guisard, directeur des programmes de recherche et de création à l'INA, voulait savoir s'il y a un hiatus entre ses soucis pédagogiques et ceux des professeurs, et décrivait une volonté pédagogique constante qu'**Isabelle Mestre** soulignait également pour La 7.

Christian Hugonnet, responsable de l'audiovisuel au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, précisait que c'est justement là que doivent intervenir écoles et conservatoires.

Le glissement progressif du débat vers la question de la diffusion a bien montré que c'est, à un certain moment, la condition nécessaire à toute production. D'où, pour **Jean Carabalona**, la nécessité de penser une circulation des programmes autre que télévisuelle. Problème du catalogage des documents existants ; de leur accès (Cinéculture, section "diffusion" d'Arca, est-il suffisant, et assez bien connu des écoles ?) ; problème de la formation des

enseignants à l'audiovisuel, etc : outre la question initiale des contenus souhaités, les sujets abordés ont été multiples. Preuve que débat et travaux sont à suivre...

● mars, JEUDI 29
danse baroque, trait d'union

Pour jouer un menuet, quand on est musicien, faut-il savoir le danser ?

Peut-être pas soi-même, car la danse baroque n'est pas le petit divertissement simple que d'aucuns peuvent encore imaginer. C'est bien au contraire un art infiniment complexe, subtil et raffiné qu'a présenté **Francine Lancelot**, directrice de la troupe Ris et Danceries, chorégraphe à qui l'on doit le récent *Malade imaginaire* du Châtelet. Présentation, à l'usage des musiciens, du répertoire et de l'écriture chorégraphiques d'une époque où le maître de musique et le maître à danser ne faisaient qu'un, comme l'a bien décrit **Richard Flahaut**, secrétaire général du Conseil international de la danse à l'Unesco. Pour la première fois et à la demande du roi, on a alors écrit la danse, indissociable des différentes musiques de la cour : la Musique de la chambre, la Musique de la grande écurie, la Musique de la chapelle du roi. Alors comment interpréter musicalement une gavotte, un passepied, un rigaudon, une chaconne ou une passacaille sans connaître leur couleur dansée, leur tempo, leur fonction représentative ? A l'ornementation extrême de la danse correspond celle de la musique, au rythme des pas et des "ronds de bras" correspond celui de la musique, aux règles poussées de compositions géométriques dans l'espace répondent celles des structures musicales.

Les musiciens d'aujourd'hui, de plus en plus amateurs du répertoire baroque, ne doivent surtout pas marcher sur les pas de leurs ancêtres, dans une méconnaissance corporatiste déjà ancienne ; la Confrérie Saint-Julien des Ménestriers ne déclarait-elle pas, déjà en 1661 : "on ne peut pas dire que la danse est un art ; elle n'est faite que d'exercices" ! C.G. ■

ARTUS

Artus est une banque de données bibliographiques et pratiques pour la pédagogie de la musique et de la danse. Son utilisation publique est prévue pour 1991.

Artus sera l'outil indispensable des professeurs et des étudiants en musique et en danse puisqu'il offrira à terme des milliers de notices centrées sur l'intérêt pédagogique de documents (livres, partitions...), pour la formation des maîtres et le travail avec des élèves.

Artus, dont on peut actuellement consulter la maquette sur minitel, s'interrogera de deux façons :

- chez soi, par minitel 3615 code SUNK envoi ART. Dans ce mode viditex, les notices apparaissent selon votre demande dans leur énoncé bref ou long.

N'hésitez pas à tester dès aujourd'hui cette maquette et à nous faire part de vos suggestions et critiques !

- sur un terminal TTY, dans des centres tels que bibliothèques universitaires, médiathèques.

Artus fonctionnera en réseau. A la production du centre de documentation de l'ipmc s'ajoutera celle d'un réseau national de centres associés : écoles de musique, centres de formation pédagogique, départements universitaires, CFMI, associations...

Le roi Artus, dont le nom est lié à la quête du Graal, nous a semblé être un parrain idéal pour l'ipmc qui, comme lui, poursuit une éternelle recherche.

Renseignements :
Henri Rozan, poste 1426 ■

OÙ ? QUI ? COMMENT ?

Les locaux de l'institut de pédagogie musicale et chorégraphique sont actuellement situés dans la cité administrative du parc de la Villette, en attendant leur installation (1000 m² dont 300 m² réservés au centre de documentation), prévue pour 1992 au sein de la Cité de la musique dont les bâtiments se dresseront de part et d'autre de la Grande Halle.

L'équipe :

Directeur : Claude-Henry Joubert
Secrétaire général : Marie-Gonzague Morin
Communication : Philippe Châtellier
Formation : Cécile Guieux
Centre de documentation :
Nathalie Ardillieux, aide documentaliste
Rosine Cadier, responsable pédagogique
Jean-Sébastien Oudin, bibliothécaire
Henri Rozan, gestion banque de données
Publications : Nadine Ballot assistée
d'Isabelle Acher (abonnement Marsyas)
Secrétariat : Christine Bourquard,
Marie-Odile Wettstein

L'adresse :

Etablissement public du parc de la Villette,
cité administrative, bâtiment G
211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris
Le téléphone : 42.40.27.28

L'accès :

métro : station Porte de Pantin
autobus : 75, 151, PC arrêt Porte de Pantin

Les horaires

Le centre de documentation est ouvert
de lundi au jeudi, de 14 h à 18 h
et le vendredi de 14 h à 17 h,

Fermeture de l'ipmc du 4 au 19 août inclus

L'ipmc, créé en 1983, dépend du Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, Direction de la Musique et de la Danse et du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports.